

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : **Super Glue 3gr**

Code du produit / formule : BLSGG-3, BLSGL-3

UFI : WJ10-809M-U00G-2Q58

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
utilisation prévue : Colle cyanoacrylate

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Producteur / Fournisseur :

Cléopâtre

12 bd de Chinon - 37510 BALLAN-MIRE - FRANCE

Tel : +33 (0)2 47 801 800

Fax : +33 (0)2 47 801 804

Email : info@colles-cleopatre.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

EU tel : 112

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel : 070 245 245

Suisse : 145

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire grave	Catégorie 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT-SE	Catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage (CLP)

Étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement : ATTENTION

Identificateur de produit : CAS n° 7085-85-0 Ethyl 2-cyanoacrylate

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH202	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

Conseils de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers :

Aucun si utilisé correctement.

RUBRIQUE 3 : Composition/information sur les composants

Description chimique générale :

Adhésif cyanoacrylate

Substances de base de préparation :

Cyanoacrylate

Déclaration des ingrédients selon CLP (CE) n°1272/2008 :

Hazardous components CAS-No.	EINECS Number Index Number REACH-Reg No.	content	Classification
Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	230-391-5 607-236-00-9 01-2119527766-29-0002	>70-<100%	Skin irritation 2 H315 Serious eye irritation 2 H319 STOT-SE 3 H335

(Texte complet des phrases H : voir la section 16)

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours :

Inhalation :	Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols (formulation appropriée à spécifier par le fabricant). Évitez toute exposition supplémentaire. En cas de perte de conscience, consultez immédiatement un médecin et appelez un médecin. Si la respiration s'est arrêtée, faites de la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, faire inhaler de l'oxygène.
Contact avec la peau :	Laver instantanément les parties affectées du corps avec de l'eau et du savon et bien rincer. Cherchez un traitement médical et présentez cette fiche technique.
Contact avec les yeux :	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin.
Ingestion :	Assurez-vous que les voies respiratoires ne sont pas obstruées. Le produit polymérisera immédiatement dans la bouche, ce qui le rendra presque

impossible à avaler. La salive séparera lentement le produit solidifié de la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Yeux : Irritation, conjonctivite.

Peau : rougeur, inflammation.

Respiratoire : Irritation, toux, essoufflement, oppression thoracique.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

En cas d'irritation pulmonaire: Traitement primaire à l'aide d'un spray corticoïde, par ex. Spray Auxiloson, Pulmicort-dosage-spray. (Auxiloson et Pulmicort sont des marques déposées).

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool, poudre sèche, dioxyde de carbone, jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand volume.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2).

· 5.3 Conseils aux pompiers :

En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA). Les opérations de lutte contre l'incendie, les opérations de sauvetage et de nettoyage sous l'effet de la combustion et des gaz plus légers peuvent être effectuées avec un appareil respiratoire. Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Pour les non-secouristes : Utilisez des vêtements de protection individuelle.

Pour les intervenants d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

En cas de fuite, endiguer. Résolvez les fuites si cela est possible sans risque. Empêchez l'infiltration des eaux de surface et souterraines, ainsi que la pénétration du sol. Empêcher de pénétrer dans le système de drainage. En cas d'entrée accidentelle dans le système de drainage, informez les autorités responsables.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

N'utilisez pas de chiffon pour le nettoyage. Inonder d'eau pour terminer la polymérisation et gratter le polymère. Les matières solides peuvent être éliminées en tant que déchets non dangereux.

· 6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la section 8 et pour les instructions d'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations :

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brouillards. Se laver soigneusement après manipulation. Évitez tout contact avec les tissus et les articles en papier. Le contact avec ceux-ci peut provoquer une polymérisation qui peut générer de la fumée et de fortes vapeurs irritantes, ainsi que des brûlures thermiques.

Conseils sur l'hygiène générale du travail :

Se laver les mains et le visage avant de manger.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver le récipient bien fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'emploi. Produits incompatibles: Ne pas stocker avec des alcalis.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Cyanoacrylate

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

Valable pour la Grande-Bretagne

Basis UK EH40 WELs

Ingredient	ppm	mg/m ³	Type	Remarks
Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	-	-	TWA (8 h)	EH40 WEL
Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	0.3	1.5	Short Term Exposure Limit STEL (15 min)	EH40 WEL

· 8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles d'ingénierie appropriés :

Si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration de vapeur en dessous des limites d'exposition établies, utilisez une ventilation d'échappement de protection descendante.

8.2.2 Mesures de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Évitez tout contact avec les yeux et la peau.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales ou lunettes anti-éclaboussures.

Protection de la peau

N'utilisez pas de gants en PVC, caoutchouc, coton ou nylon.

Protection des mains

Les gants de protection testés doivent être portés: Matériau approprié: Gants en caoutchouc synthétique. Dans les cas d'applications spéciales, il est recommandé de vérifier la résistance chimique avec le fabricant des gants.

Protection respiratoire

S'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition, utilisez un respirateur approuvé.

8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale

Ne pas jeter dans les égouts ou le milieu aquatique.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :	liquide incolore à jaunâtre
Odeur :	piquante, irritante
Seuil d'odeur :	non disponible.
pH :	non applicable
Point de fusion / point de congélation :	-22 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	> 200 °C
Point éclair :	80-93,4 °C (méthode : tag closed cup)
Vitesse d'évaporation (acétate de butyle = 1) :	non disponible
Inflammabilité :	non disponible
Inflammabilité supérieure / inférieure :	non disponible
Pression de vapeur (25 °C) :	moins de 0,2 mmHg
Densité de vapeur (Air = 1) :	environ 3
Densité relative :	1,1 g/cm ³
Solubilité :	polymérise en présence d'eau
Coefficient de partage :	non applicable
La température d'auto-inflammation :	485 °C
Température de décomposition :	non applicable
Viscosité :	80-120 cps
Propriétés explosives :	le produit n'est pas explosif
Propriétés oxydantes :	le produit n'est pas oxydant

· 9.2 Autres informations

Gravité spécifique : 1,10 (25°C)

Contenu COV : Moins de 2% ; 20g/l (méthode SCAQMD de Californie 361B)

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis, d'agents oxydants et d'alcools. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

· 10.2 Stabilité chimique :

Le produit est conforme aux conditions de stockage et de traitement, chimiquement stable.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger de polymérisation. Polymérisation avec dégagement de chaleur.

· 10.4 Conditions à éviter

Polymérisations spontanées.

· 10.5 Matières incompatibles

Eau, amines, alcalis, agents oxydants et alcools.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Oxydes nitreux (NOx).

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale :

Les cyanoacrylates sont considérés comme ayant une toxicité relativement faible. La DL50 orale aiguë est > 5000 mg / kg (rat). Il est presque impossible à avaler car il polymérise rapidement dans la bouche.

Toxicité par inhalation :

Irritant pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée à des concentrations élevées de vapeur peut entraîner des effets chroniques chez les personnes sensibles. Dans une atmosphère sèche avec <50% d'humidité, la vapeur peut irriter les yeux et le système respiratoire.

Irritation de la peau :

Irritant pour la peau. Colle la peau en quelques secondes. Considéré comme de faible toxicité: DL50 cutanée aiguë (lapin) > 2000 mg / kg. En raison de la polymérisation à la surface de la peau, une réaction allergique est peu susceptible de se produire.

Irritation de l'oeil :

Irritant pour les yeux. Le produit liquide collera les paupières. Dans une atmosphère sèche (HR <50%), la vapeur peut provoquer une irritation et un effet lacrymogène.

Toxicité aiguë :

Hazardous Components CAS-No.	Value Type	Value	Route of application	Exposure time	Species	Method
Ethyl 2-Cyanoacrylate 7085-85-0	LD50	>5000mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
	LD50	>2000mg/kg	dermal		rabbit	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion / irritation cutanée :

Hazardous components CAS-No.	Result	Exposure time	Species	Method
Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	Slightly irritating	24 h	rabbit	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Lésions oculaires graves / irritation :

Hazardous components CAS-No.	Result	Exposure time	Species	Method
Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	Slightly irritating	72 h	rabbit	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Mutagenicité sur les cellules germinales :

Hazardous Components CAS-No.	Result	Type of study/ Route of administration	Metabolic activation/ Exposure time	Species	Method
------------------------------	--------	---	--	---------	--------

Ethyl 2-cyanoacrylate 7085-85-0	negative negative negative	Bacterial reverse mutation assay (e.g. Ames test) mammalian cell gene mutation assay in vitro mammalian chromosome aberration test	with and without with and without		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay) OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
------------------------------------	----------------------------------	--	--------------------------------------	--	--

Cancérogénicité :

Selon le NTP, l'OSHA et le CIRC, la substance n'est pas cancérogène.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Les demandes biologiques et chimiques en oxygène (DBO et DCO) sont insignifiantes. Ne pas jeter dans les égouts / les eaux de surface / les eaux souterraines. Ne laissez pas de fuite incontrôlée de produit dans l'environnement.

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Hazardous components CAS-No.	Result	Route of application	Degradability	Method
Ethyl 2-Cyanoacrylate 7085-85-0		aerobic	57%	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Hazardous Components CAS-No.	LogKow	Bioconcentration Factor (BCF)	Temperature	Method
Ethyl 2-Cyanoacrylate 7085-85-0	0.776		22°C	EU Method A. 8 (Partition Coefficient)

· 12.4 Mobilité dans le sol

Les adhésifs durcis sont immobiles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

· 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Conteneurs de traitement des déchets :

Éliminez conformément aux réglementations gouvernementales locales, provinciales / nationales.

Méthodes appropriées de traitement des déchets de la substance :

Adhésif durci : Élimination sous forme de produit chimique solide non toxique insoluble dans l'eau dans une décharge autorisée ou incinérer dans des conditions contrôlées.

Méthodes appropriées de traitement des déchets d'emballages :

Après utilisation, les tubes, cartons et bouteilles contenant le produit résiduel doivent être éliminés en tant que déchets contaminés chimiquement dans un site d'enfouissement légal autorisé ou incinérés. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

Évacuation des eaux usées :

Éliminez conformément aux réglementations gouvernementales locales, provinciales / nationales.

Précautions spéciales :

Indisponible.

Dispositions communautaires / nationales / régionales pertinentes :

Indisponible.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR : Aucun danger

RID : Aucun danger

ADN : Aucun danger

IMDG : Aucun danger

IATA : 3334

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : Aucun danger

RID : Aucun danger

ADN : Aucun danger

IMDG : Aucun danger

IATA : Aviation regulated liquid, n.o.s. (Ethyl cyanoacrylate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Aucun danger

RID : Aucun danger

ADN : Aucun danger

IMDG : Aucun danger

IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR : Aucun danger

RID : Aucun danger

ADN : Aucun danger

IMDG : Aucun danger

IATA : III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR : Non applicable

RID : Non applicable

ADN : Non applicable

IMDG : Non applicable

IATA : Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR : Non applicable

RID : Non applicable

ADN : Non applicable

IMDG : Non applicable

IATA : Les paquets primaires contenant moins de 500 millilitres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements de l'UE:

Règlement (CE) no 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008

Autorisations et / ou restrictions des autorisations d'utilisation:

Ce produit n'est pas inclus dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation

Restrictions d'utilisation:

Le produit n'est pas soumis à des restrictions en vertu de l'annexe XVII du règlement REACH

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans la section 2.

Le texte intégral de toutes les abréviations indiquées par les codes dans cette fiche de données de sécurité est le suivant :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH202 Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P350 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

Fiche de données de sécurité

selon le règlement 1907/2006/CE, Article 31 (Reach) et 1272/2008/CE (CLP)

date d'édition : 15/04/2020

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation
locale/régionale/nationale/internationale.

Ces informations sont basées sur notre niveau actuel de connaissances et concernent le produit dans l'état dans lequel il est livré. Il est destiné à décrire nos produits du point de vue des exigences de sécurité et n'est pas destiné à garantir des propriétés particulières. Les substances ont été classées conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP).